

Astrida, le 13 décembre 1950.-

RESIDENCE DU RUANDA.
TERritoire D'ASTRIDA.
N° 3459/T.P.

Objet:

Route Astrida-Costermansville.-



Monsieur l'Administrateur de Territoire,

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance que le tronçon de la route Astrida-Costermansville qui se trouve en territoire de Nyanza (Gashwi-Kimubuga-Kabasha: 15 Kms) est pratiquement inaccessible au charroi automobile suite aux chutes de pluie abondante.

Je vous demanderai de bien vouloir envisager de mettre à la disposition de Monsieur le Chef de chantier Gallens (à Gitabi) pour la remise en état de ce tronçon, une centaine de travailleurs originaires du Bunyambiliri.

L'effectif actuellement fourni d'environ 25 hommes est insuffisant pour assurer le passage vers les mines de Nyongwe.

L'Administrateur Chef de Territoire,
I. REISDORFF,

Monsieur l'Administrateur de Territoire

à

NYANZA.-